

COMPTE RENDU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 29 novembre 2018

La séance du conseil d'administration débute à 17 h 45.

Nombre de présents : 23 et 1 invitée.

1) - Approbation de l'ordre du jour du CA du 29 novembre 2018

Quatre points sont ajoutés à l'ordre du jour :

- 1) vote de la Convention entre la Région Ile de France et la Commune de MEAUX dans le cadre du dispositif d'aide régionale pour les équipements sportifs mis à la disposition des lycées
- 2) vote du partenariat entre le lycée et l'Association « le Souvenir Français »
- 3) vote de la Convention de groupement d'établissements employeurs des personnels en PEC
- 4) Vote du règlement intérieur du Conseil d'Administration

L'ordre du jour modifié est adopté à l'unanimité.

Nombre de votants : 18

POUR : 18

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

2) - Approbation du compte - rendu du CA du 26 juin 2018

Le compte rendu du CA du 26 juin 2018 est adopté à l'unanimité.

Nombre de votants : 18

POUR : 18

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

3) - Installation des Commissions / Année scolaire 2018 - 2019

- Conseil d'Administration (voir liste)
- Commission Permanente (voir liste)
- Conseil de Discipline (voir liste)
- Commission Hygiène et Sécurité (voir liste)
- Conseil de la Vie Lycéenne (voir liste)

4) - Délégation de certaines attributions du CA à la Commission Permanente

La proposition de déléguer certaines attributions du CA à la Commission Permanente est adoptée à l'unanimité.

(Voir en annexe la liste des attributions déléguées).

Nombre de votants : 18

POUR : 18

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

5) – Projet d'activités de l'Association Sportive du lycée – année scolaire 2018/2019

Le projet pour l'année scolaire 2018 / 2019, des différentes activités proposées aux lycéens, des objectifs à atteindre et du nombre de licenciés est adopté à l'unanimité

Nombre de votants : 18

POUR : 18

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

6) – Voyage à Valence (Espagne)

Un voyage linguistique est programmé à Valence (Espagne) du 18 au 22 mars 2019 pour les élèves des classes de TCO1/TCO2/TGA1/1MS2/1BARC/TBPMS2.

Nombre de participants : 53 (49 élèves et 4 accompagnateurs)

Participation des familles : 13 104,56 € (267,44 € X 49 élèves)

Les différentes visites des élèves sont prises en charge par le lycée sur le budget 2019 => 2 490,67 € (50,83 € X 49 élèves)

La part des accompagnateurs (transport, hébergement, visites) est financée par prélèvement sur Fonds de roulement => 1 273,08 €

Budget du voyage => 16 868,31 € / Coût par participant => 318,27 €

La programmation et modalités du voyage organisé à Valence sont adoptées à l'unanimité.

Nombre de votants : 18

POUR : 18

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

7) - Convention / Centre Social « Louis Aragon » de Meaux

La convention avec le Centre Social « Louis Aragon » de MEAUX pour la mise à disposition, à titre gratuit, d'un espace pour accueillir les élèves du lycée participant à un atelier théâtre mouvant le mercredi après-midi, est adoptée à l'unanimité.

Cet atelier sera animé par 2 professeurs du lycée dans le cadre du projet « théâtre et danses »

Nombre de votants : 18

POUR : 18

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

8) - Convention / Région Ile de France et la Commune de MEAUX

La convention entre la Région Ile de France et la Commune de MEAUX dans le cadre du dispositif d'aide régionale à la construction, reconstruction, extension, rénovation d'équipements sportifs mis à la disposition des lycées est adoptée à l'unanimité.

Nombre de votants : 18

POUR : 18

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

9) – Partenariat avec l'Association « Le Souvenir Français » / année scolaire 2018-2019

La reconduction du partenariat culturel entre le lycée et l'Association « Le Souvenir Français » pour l'année scolaire 2018/2019 moyennant une adhésion de 100 € est adoptée à l'unanimité.

Nombre de votants : 18

POUR : 18

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

10) - Convention / Lycée Van Dongen pour la formation des personnels en PEC

La convention de groupement d'établissements employeurs des personnels en Parcours Emploi Compétences (PEC) désignant le Lycée Van Dongen comme établissement mutualisateur pour la gestion et la mise en place des dispositifs de formation pour les personnels en PEC, à compter du 26 novembre 2018 et pour une durée de 3 ans est adoptée à l'unanimité.

Nombre de votants : 18

POUR : 18

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

11) - Règlement intérieur du Conseil d'Administration / 2018 - 2019

Après explication, le règlement intérieur du conseil d'administration, pour l'année scolaire 2018 / 2019, est adopté à l'unanimité.

Nombre de votants : 18

POUR : 18

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

12) – Avenant au Règlement Intérieur de l'année scolaire 2018 / 2019

Quatre modifications au règlement intérieur de l'année scolaire 2018 – 2019 sont proposées aux membres :

- **Modification n°1 – article 2**

« Les horaires de fermeture de la grille se calent sur les horaires de début de cours à savoir :

8h15 – 8h30

9h15 – 9h30

10h15 – 10h35

11h10 – 13h25

14h10 – 14h25

15h15 – 15h30

16h10 – 16h25

17h20 – 17h30 »

Après explication et discussion, la modification n°1 – article 2 est adoptée à l'unanimité.

Nombre de votants : 18

POUR : 18

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

- **Modification n°2 – article 4.5**

Est rajouté le paragraphe suivant :

« A des fins pédagogiques, l'utilisation du téléphone portable peut être envisagée après demande et / ou autorisation expresse du professeur et uniquement sur la durée de la séquence pédagogique ciblée ».

Après explication et discussion, la modification n°2 – article 4.5 est votée comme suit :

Nombre de votants : 18

POUR : 16

CONTRE : 1

ABSTENTION : 1

- **Modification n°3 – article 3.4**

Est rajouté le paragraphe suivant :

« Tout élève sans entreprise pour sa période de formation en milieu professionnel est dans l'obligation de se rendre au lycée pour y suivre un emploi du temps adapté valable tant qu'une entreprise d'accueil n'est pas trouvée. L'élève devra toutefois rattraper la période manquante après en avoir défini les modalités avec l'établissement. »

Après explication et discussion, la modification n°3 – 3.4 est votée comme suit :

Nombre de votants : 18

POUR : 17 CONTRE : 1 ABSTENTION : 0

- **Modification n°4 – article 4.6**

Est rajouté le paragraphe suivant :

« Tout élève se présentant avec un pantalon avec des trous (quelqu'en soit la taille ou le nombre) se verra interdire l'accès à l'établissement afin de revenir avec une tenue correcte et la famille sera avertie »

Nombre de votants : 18

POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

13) - Examen de l'état prévisionnel du budget - exercice 2019

Le projet de budget est présenté en Recettes et Dépenses, par Services, Domaines et Activités.

Le montant de la DGFL (Dotation Globale de Fonctionnement des Lycées) s'élève à **124 597 €**. En augmentation de 4 % par rapport à 2018 (119 537 €).

La répartition de la DGFL est la suivante :

- Service AP => 69 766,99 € (56 %)
- Service ALO => 53 330,01 € (43 %)
- Service VE => 1 500 € (1 %)

Le projet de budget de l'exercice 2019 s'élève à :

Total général des prévisions de Recettes => 551 308,78 €

Total général des prévisions de Dépenses => 556 265,96 €

Déséquilibre du budget : -----
- 4 957,18 €

Les prévisions de dépenses sont supérieures aux prévisions de recettes, soit un déséquilibre de 4 957,18 €,

Ce déséquilibre est la conséquence de l'inscription au service ALO des amortissements réels (3 684,10 €) pour les biens acquis sur les fonds propres du lycée et du prélèvement sur les fonds de roulement (1 273,08 €) pour le financement de la part des accompagnateurs du voyage en Espagne.

Après explication, le projet de budget de l'exercice 2019 (cf. document remis au CA) est adopté à l'unanimité.

Nombre de votants : 18

POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

14) - Délégation donnée au Chef d'établissement pour la signature des marchés publics

La délégation donnée au Chef d'établissement pour la signature des commandes dans les limites des crédits ouverts au budget et des dispositions du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 modifiant les seuils applicables aux marchés publics et autres contrats de la commande publique (soit 221 000 € HT pour les fournitures et services et 5 548 000 € HT pour les travaux) est adoptée à l'unanimité.

Nombre de votants : 18

POUR : 18

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

15) - Informations diverses :

- Ouverture de la classe Prépa BTS à la rentrée de septembre 2018
- Partenariat avec ADP pour la réhabilitation du site de l'aéroport d'Esblly avec l'installation d'un plateau technique qui permettra l'ouverture d'une FCIL « accueil – sécurité »
- Mise en place d'un « espace électoral » pour les élections professionnelles du 29 novembre au 6 décembre 2018. Espace très apprécié par les scrutateurs désignés par la Région, lors de leur visite du lycée.

16) - Questions diverses

- Carte d'éducation prioritaire sera revue en 2019, pas d'informations pour l'instant

- Bilan bachotage

Souhait de poursuivre cette dynamique car bilan positif même si des évolutions seront à réfléchir

- Financement des panneaux de signalisation dans le parking du lycée
Dépenses financées par le lycée pour la sécurité des usagers et du personnel

- Projet d'ouverture du lycée le samedi

Ce projet n'est pas d'actualité tant que les emplois du temps sont faisables

La séance du conseil d'administration est clôturée à 19 h 30.

Fait à Meaux, le 29 novembre 2018

La secrétaire de séance

M. JACOBY KOALY



Le Président

C. BOUTET



Avenue des comtes de Champagne – BP 588

77333 MEAUX CEDEX

Tél : 01.60.09.07.05

Fax : 01.60.23.01.77

L.P BAUDELAIRE

077 - 1880 - A

Boulevard Bayard

B.P. 588 - 77333 MEAUX CEDEX

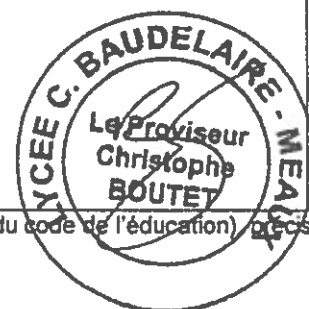
Tél. : 01.60.09.07.05

Annexe 1.3bis
Circulaire n° 2018-078
LP**COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
ANNEE SCOLAIRE 2018/2019**

LP

Article R421-14 du code de l'éducation modifié par décret n°2016-1228 du 16 septembre 2016

QUALITE DES MEMBRES DU CA	NOM DES TITULAIRES	NOM DES SUPPLEANTS
<ul style="list-style-type: none"> • Membres de droit - chef d'établissement, président (1) - adjoint au chef d'établissement - adjoint-gestionnaire de l'établissement - chef des travaux (D.D.F.P.T.) 	<ul style="list-style-type: none"> - M. Christophe BOUTET - Mme Olivia VANDALLE - Mme Marie-Micheline JACOBY KOALY - M. Jean-Michel MORER 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de suppléant - Pas de suppléant - Pas de suppléant - Pas de suppléant
<ul style="list-style-type: none"> Deux représentants de la collectivité de rattachement, si compétences partagées : un représentant de la collectivité et un de cette entité 	<ul style="list-style-type: none"> - Mme Hamida REZEG - Mme Marie-Cécile SCHMIDT 	<ul style="list-style-type: none"> - Mme Marie-Pierre BADRE - M. Sébastien MALKIC
<ul style="list-style-type: none"> • Deux représentants de la commune siège de l'établissement ; si coopération intercommunale : un représentant de cette entité et un de la commune siège (2) 	<ul style="list-style-type: none"> - Mme Colette JACQUET - non pourvu 	<ul style="list-style-type: none"> - M. Laurent GUILLAUME - non pourvu
<ul style="list-style-type: none"> • Deux personnalités qualifiées 	<ul style="list-style-type: none"> - non pourvu - non pourvu 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de suppléant - Pas de suppléant
<ul style="list-style-type: none"> • Sept représentants élus des personnels d'enseignement et d'éducation 	<ul style="list-style-type: none"> - M. Nicolas DIOT - M. Maxime POTIGNAT - Mme Hager SAHTOUT - Mme Maryse BERTOCHE - M. Sébastien LUCARELLI - M. Etienne DUMONT - Mme Nathalie GUYOT 	<ul style="list-style-type: none"> - Mme Caroline PIROELLE - Mme Delphine BOUR - Mme Marjorie MENNECHEZ - Mme Fathia BENMABROUK - Mme Amelle AYACH - Mme Pauline LAGORCE - M. Alain GUILLIER
<ul style="list-style-type: none"> • Trois représentants élus des personnels administratifs, techniques, ouvriers, de service, sociaux et de santé 	<ul style="list-style-type: none"> - Mme Fatima BAHFIR - Mme Christine DELAIRE - M. Cécilien Denis RETARDATO 	<ul style="list-style-type: none"> - Mme Armelle SOLIER - Mme Michèle POULET - non pourvu
<ul style="list-style-type: none"> • Cinq représentants élus des parents d'élèves 	<ul style="list-style-type: none"> - Mme Nathalie CADINOT SATABIN - non pourvu - non pourvu - non pourvu - non pourvu 	<ul style="list-style-type: none"> - non pourvu - non pourvu - non pourvu - non pourvu - non pourvu
<ul style="list-style-type: none"> • Cinq représentants élus des élèves 	<ul style="list-style-type: none"> - M. Kévy LABRY - M. Paul NOGRETTE - Mlle Nora RABAH - non pourvu - non pourvu 	<ul style="list-style-type: none"> - Mlle Désirée SAMBA - Mlle Maybelline FAUVET - Mlle Vanessa VELAYOUDON - non pourvu - non pourvu
<ul style="list-style-type: none"> • Invités : agent comptable (Article 421-63 du code de l'éducation) Mme Claire JACQMIN Mme Nathalie ANGELINI DELAMAR 		



) dans le cas où, à titre exceptionnel, le chef d'établissement n'exerce pas la présidence du CA (R 421-20 du code de l'éducation) désigner un autre membre du conseil d'administration pour assurer la présidence.

) Article 421-14 du code de l'éducation

Nom et adresse de l'établissement
ou cachet de l'établissement

LYCEE C. BAUDELAIRE
077 - 1880 - A
Boulevard Bayard
77333 MEAUX CEDEX
Tél. 01.60.09.07.05

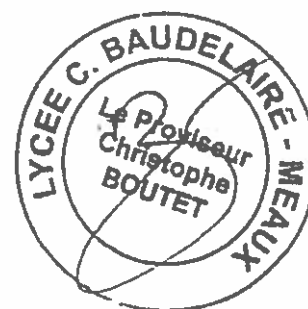
Annexe 1.3bis
Cirulaire n° 2018-078
LP

**COMPOSITION DE LA COMMISSION PERMANENTE
ANNEE SCOLAIRE 2018/2019**

LP

Article R421-37 du code de l'éducation

QUALITE DES MEMBRES	NOM DES TITULAIRES	NOM DES SUPPLEANTS
• Le chef d'établissement, président	- M. Christophe BOUTET	- Pas de suppléant
• L'adjoint au chef d'établissement, ou l'adjoint désigné par le chef d'établissement en cas de pluralité d'adjoints	- Mme Olivia VANDALLE	- Pas de suppléant
• L'adjoint-gestionnaire de l'établissement	- Mme Marie-Micheline JACOBY KOALY	- Pas de suppléant
• Un représentant de la collectivité de rattachement ou de l'entité	- Mme Hamida REZEG	- Mme Marie-Cécile SCHMIDT
• Trois représentants élus des personnels d'enseignement et d'éducation	- M. Maxime POTIGNAT - Mme Caroline PIROELLE - Mme Nathalie GUYOT	- M. Etienne DUMONT - Mme Delphine BOUR - Mme Fathia BENMABROUK
• Un représentant élu des personnels administratifs, techniques, ouvriers, de service, sociaux et de santé	- M. Cécilien Denis RETARDATO	- Mme Fatima BAHFIR
• Deux représentants élus des parents d'élèves	- Mme Nathalie CADINOT SATABIN - non pourvu	- non pourvu - non pourvu
• Deux représentant élus des élèves	- M. Kévy LABRY - M. Paul NOGRETTE	- non pourvu - non pourvu



LP BAUDELAIRE

077 - 1880 - A

Boulevard Bayard

77333 MEAUX CEDEX

Tél. 01.60.09.07.05

Nom et adresse de l'établissement
ou cachet de l'établissement

LYCEE C. BAUDELAIRE
077 - 1880 - A
Boulevard Bayard
B.P. 588 - 77333 MEAUX CEDEX
Tél. : 01.60.09.07.05

Annexe 1.3bis
Circulaire n° 2018-078
LP

**COMPOSITION DU CONSEIL DE DISCIPLINE
ANNEE SCOLAIRE 2018/2019**

LP

Article R511-20 du code de l'éducation

QUALITE DES MEMBRES	NOM DES TITULAIRES	NOM DES SUPPLEANTS
• Le chef d'établissement, président	- M. Christophe BOUTET	- Pas de suppléant
• L'adjoint au chef d'établissement, ou l'adjoint désigné par le chef d'établissement en cas de pluralité d'adjoints	- Mme Olivia VANDALLE	- Pas de suppléant
• Le conseiller principal d'éducation désigné par le conseil d'administration sur proposition du chef d'établissement	- M. Nicolas DIOT	- Pas de suppléant
• L'adjoint-gestionnaire de l'établissement	- Mme Marie-Micheline JACOBY KOALY	- Pas de suppléant
• Quatre représentants élus des personnels d'enseignement et d'éducation	- M. Sébastien LUCARELLI - Mme Hager SAHTOUT - Mme Maryse BERTOCHÉ - Mme Delphine BOUR - Mme Armelle SOLIER	- M. Etienne DUMONT - Mme Pauline LAGORCE - Mme Marjorie MENNECHEZ - M. Maxime POTIGNAT - Mme Michèle POULET
• Un représentant élu des personnels administratifs, ouvriers, de service, sociaux et de santé	- Mme Nathalie CADINOT SATABIN	- non pourvu
• Deux représentants élus des parents d'élèves	- non pourvu	- non pourvu
• Trois représentants élus des élèves	- M. Kévy LABRY - Mlle Nora RABAH - non pourvu	- M. Paul NOGRETTE - non pourvu - non pourvu

LYCEE C. BAUDELAIRE
077 - 1880 - A
Boulevard Bayard
B.P. 588 - 77333 MEAUX CEDEX
Tél. : 01.60.09.07.05



LP BAUDELAIRE
 3771880A
 Avenue des Comtes de Champagne
 3P 588
 77333 MEAUX CEDEX
 tél. : 01.60.09.07.05
 fax : 01.60.23.01.77

LP BAUDELAIRE
 077 - 1880 - A
 Boulevard Bayard
 B.P. 588 - 77333 MEAUX CEDEX
 Tél. : 01.60.09.07.05

COMPOSITION DE LA COMMISSION D'HYGIENE ET DE SECURITE ANNEE SCOLAIRE 2018-2019

QUALITE DES MEMBRES	NOM DES TITULAIRES	NOM DES SUPPLEANTS
- le chef d'établissement	- M. BOUTET Christophe	
- le proviseur-adjoint	- Mme VANDALLE Olivia	
- le chef de travaux	- M. MORER Jean-Michel	
- le gestionnaire de l'établissement	- Mme JACOBY-KOALY Marie-Micheline	
- le conseiller principal d'éducation	- M. DIOT Nicolas	
- le représentant de la collectivité de rattachement	- Mme REZEG Hamida	
- l'ouvrier professionnel, ACMO	- M. RETARDATO Cécilien Denis	
- le médecin scolaire	- néant	
- l'infirmière, ACMO	- Mme MAOUCHI Donia	
- un représentant du personnel au titre des personnels administratifs, sociaux, de santé, techniques, ouvriers et de service	- Mme Christine DELAIRE	- Mme BAHFIR Fatima
- deux représentants du personnel au titre des personnels d'enseignement	- Mme BERTOCHÉ Maryse - Mme SAHTOUT Hager	- Mme LAGORCE Pauline - Mme AYACH Amélie
- deux représentants des parents d'élèves	- Mme Nathalie CADINOT-SATABIN - non pourvu	- non pourvu - non pourvu
- deux représentants des élèves	- M. NOGRETTE Paul - M. LABRY Kévy	- non pourvu - non pourvu

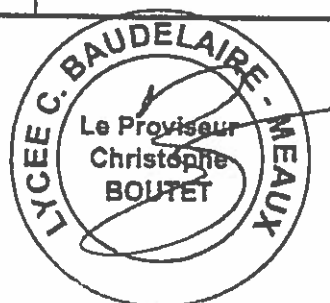


L.P. BAUDELAIRE
 0771880A
 Avenue des Comtes de Champagne
 BP 588
 77333 MEAUX CEDEX
 tél. : 01.60.09.07.05
 fax : 01.60.23.01.77

LP BAUDELAIRE
 077 - 1880 - A
 Boulevard Bayard
 B.P. 588 - 77333 MEAUX CEDEX
 Tél. : 01.60.09.07.05

COMPOSITION DU CONSEIL DES DÉLÉGUÉS POUR LA VIE LYCÉENNE ANNEE SCOLAIRE 2018-2019

QUALITE DES MEMBRES DU CVL	NOM DES TITULAIRES	NOM DES SUPPLEANTS
membres de droit : président dix représentants des lycéens dont un vice-président :	- M. BOUTET Christophe - M. LABRY Kévy - Mlle HAMID Jade - M. KOUAKOUA Christopher - Mlle PIRSON Kassandra - Mlle RABAH Nora - M. KALIC Antoine - M. NOGRETTE Paul - Mlle BUBA Raphine - Mlle BARHILI Manale - Mlle DURSUN Esra	- pas de suppléant - non pourvu - non pourvu - non pourvu - non pourvu - non pourvu - non pourvu - non pourvu - non pourvu - non pourvu - non pourvu
membres désignés à titre consultatif par le conseil d'administration sur proposition de leurs représentants : cinq représentants des personnels d'enseignement et d'éducation	- Mme PIROELLE Caroline - Mme GUYOT Nathalie - Mme SAHTOUT Hager - Mme BEN MABROUK Fathia - M. DIOT Nicolas	- Mme BOUR Delphine - M. LUCARELLI Sébastien - Mme AYACH Amelle - M. GUILLIER Alain - M. POTIGNAT Maxime
trois représentants des personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques, ouvriers et de service	- Mme BAHFIR Fatima - M. RETARDATO Cécilien-Denis - M. TOURNEUR Christophe	- Mme SOLIER Armelle - Mme POULET Michèle - non pourvu
deux représentants des parents d'élèves élus au sein du conseil d'administration par les parents siégeant à ce conseil	- Mme CADINOT SATABIN - non pourvu	- non pourvu - non pourvu



Objet : DELEGATION A LA COMMISSION PERMANENTE

Suivant l'article R421-22, le conseil d'administration délègue à la commission permanente l'exercice de toutes ses compétences contenues dans les articles 421-20 et 421-22 à l'exception :

- Les horaires et jours d'ouverture
- Le projet d'établissement et le contrat d'objectifs
- Le bilan pédagogique et les expérimentations menées
- Le budget ainsi que les différents tarifs
- Le règlement intérieur de l'établissement
- Le règlement intérieur du Conseil d'administration

En cas de saisine de la commission permanente, les points abordés et votés sont transmis aux membres du Conseil d'Administration sont transmis dans les 15 jours

Réunion du conseil d'administration du 29.11.2018
LISTE D'EMARGEMENT
LP

Nom des membres du CA	TITULAIRES			SUPPLEANTS	
	Présent	Absent	Signature	Nom	Signature
<ul style="list-style-type: none"> Membres de droit M. Christophe BOUTET Mme Olivia VANDALLE Mme M. Micheline JACOBY KOALY M. Jean-Michel MORER 	<ul style="list-style-type: none"> x x x 	<ul style="list-style-type: none"> x 	<ul style="list-style-type: none"> Excusé 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de suppléant - Pas de suppléant - Pas de suppléant - Pas de suppléant 	
<ul style="list-style-type: none"> Représentants de la collectivité de rattachement (et de l'entité) Mme Hamida REZEG Mme Marie-Cécile SCHMIDT Représentants de la commune siège de l'établissement (et de l'entité) Mme Colette JACQUET non pourvu 	<ul style="list-style-type: none"> x 	<ul style="list-style-type: none"> x 	<ul style="list-style-type: none"> Excusé 	<ul style="list-style-type: none"> Mme Marie-Pierre BADRE M. Sébastien MALKIC M. Laurent GUILLAUME non pourvu 	
<ul style="list-style-type: none"> Personnalités qualifiées non pourvu non pourvu Représentants élus des personnels d'enseignement et d'éducation M. Nicolas DIOT M. Maxime POTIGNAT Mme Hager SAHTOUT Mme Maryse BERTOCHÉ M. Sébastien LUCARELLI M. Étienne DUMONT Mme Nathalie GUYOT 	<ul style="list-style-type: none"> 	<ul style="list-style-type: none"> 	<ul style="list-style-type: none"> 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de suppléant - Pas de suppléant Mme Caroline PIROELLE Mme Delphine BOUR Mme Marjorie MENNECHEZ Mme Fathia BENMABROUK Mme Amélie AYACH Mme Pauline LAGORCE M. Alain GUILLIER 	<ul style="list-style-type: none">
<ul style="list-style-type: none"> Représentants élus des personnels administratifs, ouvriers, de service, sociaux et de santé Mme Faïma BAHFIR Mme Christine DELAIRE M. Cécilien Denis RETARDATO Représentants élus des parents d'élèves Mme Nathalie CADINOT SATABIN non pourvu non pourvu non pourvu non pourvu non pourvu 	<ul style="list-style-type: none"> 	<ul style="list-style-type: none"> 	<ul style="list-style-type: none"> 	<ul style="list-style-type: none"> Mme Armelle SOLIER Mme Michèle POULET non pourvu non pourvu non pourvu non pourvu non pourvu 	<ul style="list-style-type: none">
<ul style="list-style-type: none"> Représentants élus des élèves M. Kévy LABRY M. Paul NOGRETTE Mlle Nora RABAH non pourvu non pourvu Invités : agent comptable Mme Claire JACQMIN Mme Nathalie ANGELINI DELAMAR 	<ul style="list-style-type: none"> 	<ul style="list-style-type: none"> 	<ul style="list-style-type: none"> 	<ul style="list-style-type: none"> Mlle Désirée SAMBA Mlle Maybelline FAUVET Mlle Vanessa VELAYOUDON non pourvu non pourvu 	<ul style="list-style-type: none">